



N°2663  
Entrée le 25.07.2025  
Chambre des Députés  
Déclarée recevable et urgence non-reconnue  
Président de la Chambre des Députés

(s.) Claude Wiseler **Monsieur Claude Wiseler**  
Luxembourg, le 25.07.2025 **Président de la**  
Chambre des Députés **Chambre des Député.e.s**  
Luxembourg

Luxembourg, le 25 juillet 2025

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets d'adresser une **question parlementaire urgente** à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, concernant la position du Luxembourg sur la reconnaissance de l'État de Palestine.

Le 24 juillet 2025, le président français Emmanuel Macron a annoncé publiquement que la France reconnaîtrait l'État de Palestine, s'inscrivant ainsi dans une dynamique diplomatique relancée ces derniers mois par plusieurs États européens. Cette déclaration, relayée notamment par <sup>1</sup>*Le Monde*, marque un tournant dans la politique étrangère française et envoie un signal fort en faveur d'une solution fondée sur deux États.

Au Luxembourg, Monsieur le Ministre avait déclaré, notamment dans un article du <sup>2</sup>*Luxemburger Wort*, que le Luxembourg pourrait accompagner une telle reconnaissance si une dynamique coordonnée à l'échelle européenne se mettait en place. Cependant, dans une interview récente accordée à la <sup>3</sup>*radio 100,7*, sa position semble plus prudente, évoquant la nécessité d'un ensemble de mesures cohérentes et d'une coordination multilatérale avant le prochain sommet international prévu en septembre.

Dans ce contexte, je souhaiterais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre:

- 1. Monsieur le Ministre maintient-il sa position précédemment exprimée selon laquelle le Luxembourg pourrait accompagner une reconnaissance coordonnée de l'État de Palestine à l'échelle européenne, ou a-t-il entre-temps modifié sa position à ce sujet ?**
- 2. Des discussions concrètes sont-elles actuellement en cours entre le Luxembourg et d'autres partenaires européens en vue d'une reconnaissance conjointe de l'État de Palestine avant le sommet de septembre ?**
- 3. Quels sont les critères ou des conditions diplomatiques, juridiques ou politiques spécifiques à remplir avant de s'engager officiellement dans une telle reconnaissance ?**

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

**Sam TANSON**  
Députée

<sup>1</sup> Emmanuel Macron se résout à reconnaître l'Etat de Palestine devant l'impasse diplomatique et le désastre humanitaire à Gaza

<sup>2</sup> Daran knüpft Xavier Bettel die Anerkennung Palästinas | Luxemburger Wort

<sup>3</sup> Och Lëtzebuerg tendéiert am Moment dozou Palästina unzeerkennen